



## sommaire

### Pages 2 & 3

J'adopte la bonne attitude !  
avec des gestes éco-citoyens

### Page 4

Valence Romans Habitat,  
acteur de proximité

## EDITO



### Annie-Paule TENNERONI

Présidente de Valence Romans Habitat  
Adjointe au Maire de Valence  
au logement et à la politique de la ville

## Chers locataires de Valence Romans Habitat,

**N**ous consacrons dans ce troisième numéro de votre journal d'information « **PROCHE DE VOUS** » un dossier spécial sur les bonnes pratiques liées à la gestion de vos déchets, ordures ménagères, tri sélectif, encombrants...

Vous trouverez en pages intérieures toutes les informations sur la bonne utilisation des conteneurs enterrés, les consignes pour bien trier ses déchets ainsi que les adresses des déchèteries proches de votre lieu d'habitation.

Je sais que cette thématique directement associée à la propreté urbaine constitue pour vous une priorité et une attente fortes.

La propreté des parties communes des immeubles de VRH est quant à elle assurée par nos employés d'immeuble.

Nous comptons sur vous pour respecter leur travail et veiller à conserver la propreté de vos espaces de vie.

Notre campagne de communication estivale « **STOP ÇA SUFFIT !** » l'a mis en lumière, chacun est responsable d'améliorer ou de dégrader son environnement de par son comportement. Vous le savez, nous continuerons à être extrêmement vigilants sur cette thématique.

Dans notre rubrique récurrente « Le portrait », nous vous présentons le Responsable d'Agence, chef d'orchestre de la proximité, qui anime une équipe composée d'environ vingt-cinq personnes.

Enfin et dès maintenant, un numéro unique pour contacter Valence Romans Habitat est à votre disposition : **04 75 82 54 00**.

***Bonne rentrée à toutes et à tous !***



# J'adopte la bonne attitude !

Quelques gestes au quotidien nous permettent d'améliorer sensiblement la qualité de notre cadre de vie. Le point sur ce que nous pouvons mettre en œuvre pour bénéficier d'un environnement agréable en prenant soin de la planète ! Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) sont des déchets issus de notre activité domestique quotidienne. Nous avons le pouvoir de les traiter de manière efficace.

## La bonne attitude !

- Prendre conscience de l'impact de l'homme sur son environnement,
- Prendre conscience de la diversité et la quantité de déchets que nous produisons,
- Penser réutilisation, réemploi durable,
- Identifier les différents modes de collectes et de traitement des déchets,
- S'impliquer en participant au recyclage des déchets ménagers, en triant ses propres déchets,
- S'engager à réduire les déchets à la source.

### Le bon réflexe à adopter pour jeter les ordures ménagères :

**Un sac de 50 litres maximum hermétiquement fermé jeté DANS le conteneur (enterré ou non).**

Les parties communes, la voirie et les espaces verts ne sont pas des lieux de déchargement des poubelles ou encombrants. Gardons à l'esprit que l'accumulation d'ordures engendre la venue d'insectes ou animaux nuisibles (blattes, cafards, rats...).



**Bon à savoir :** Inutile de forcer le clapet du conteneur enterré au risque de le casser ! Une fois les déchets jetés, le clapet se referme automatiquement et les ordures sont stockées dans le conteneur enfoui sous terre.

**Ne stationnez pas à proximité des conteneurs enterrés. Le véhicule qui vient relever les conteneurs a besoin d'espace pour manœuvrer et procéder au vidage des conteneurs.**

### Tous les autres déchets qui ne vont pas à la poubelle :

Vous devez emmener vos encombrants dans les déchèteries prévues à cet effet. Vous disposez d'un **réseau de 13 déchèteries à votre service**, réparties sur le territoire de Valence Romans Agglo.

L'intérêt des déchèteries et du tri qu'elles induisent est de réduire au maximum le coût d'élimination qui sera répercuté sur le contribuable.

Je dépose en déchèterie mes encombrants pour le recyclage et pour éviter les dépôts sauvages.

## UN RESEAU DE 13 DECHETERIES À VOTRE SERVICE

### 1. Alixan - Les Marlhès

ZA les Marlhès

Mercredi : 9h-12h

Vendredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h / 14h-17h

**Produits toxiques :** tous les jours d'ouverture

**Amiante :** pas de collecte

### 2. Beaumont-lès-Valence

ZA Les Moriettes

Lundi : 9h30-12h / 14h-17h

Du mardi au vendredi : 14h-17h

Samedi : 9h-17h

**Produits toxiques :** tous les jours d'ouverture

**Amiante :** pas de collecte

### 3. Bourg-de-Péage

La Maladière

Lundi, mardi et jeudi : 13h30-18h00

Mercredi, vendredi et samedi :

9h-12h / 13h30-18h

**Produits toxiques :** tous les jours d'ouverture

**Amiante :** pas de collecte

### 4. Bourg-lès-Valence

Rue Aristide Bergès

Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) :

8h30-12h / 14h-18h

Samedi : 8h30-18h

**Produits toxiques et amiante :**

4e vendredi du mois, de 9h à 12h

### 5. Étoile-sur-Rhône

Chemin de Saint-Marcellin

Lundi, mardi et jeudi : 13h30-17h30

Mercredi, vendredi et samedi :

8h30-12h / 13h30-17h30

**Produits toxiques :** tous les jours d'ouverture

**Amiante :** 3e samedi du mois, de 9h à 12h

### 6. Hostun - L'Écancière

Route de Jaillans

Lundi : 9h-12h

Mercredi, vendredi et samedi : 13h30-17h30\*

**Produits toxiques :** tous les jours d'ouverture

**Amiante :** pas de collecte

\* Sauf novembre, décembre, janvier : 13h30-17h

### 7. Marches

ZA Gare de Marches

Lundi, mercredi et vendredi : 13h30-17h30\*

Samedi : 9h-12h / 13h30-17h30\*

**Produits toxiques :** tous les jours d'ouverture

**Amiante :** à partir de septembre 2016,

le 2e mercredi du mois, de 14h à 17h

\* Sauf novembre, décembre, janvier : 13h30-17h

### 8. Montvendre

Quartier la Molle

Lundi, mercredi et vendredi : 10h-12h / 15h-18h

Mardi et jeudi : 15h-18h

Samedi : 9h-17h

**Produits toxiques :** tous les jours d'ouverture

**Amiante :** 1er samedi du mois, de 9h à 12h

### 9. Mours-Saint-Eusèbe

Z.A. rue de Vercors

Du lundi au samedi (sauf le mardi) :

8h45-12h / 14h-17h30\*\*

**Produits toxiques :** tous les jours d'ouverture

**Amiante :** pas de collecte

\*\*Sauf décembre, janvier, février : fermé le jeudi

### 10. Romans-sur-Isère

Avenue de la Déportation

Du lundi au samedi : 8h45-12h / 14h-17h30

**Produits toxiques :** tous les jours d'ouverture

**Amiante :** 1er mardi du mois, pendant les heures

d'ouverture de la déchèterie

### 11. St Marcel-lès-Valence

Chemin des Acacias

Lundi et mercredi : 8h30-12h / 14h-18h

Samedi : 8h30-18h

**Produits toxiques et amiante :**

2e lundi du mois, de 9h à 12h

### 12. Valence Le Haut

15, cours Manuel de Falla

Du lundi au vendredi (sauf le mardi) :

8h30-12h / 14h-18h

Samedi : 8h30-18h

**Produits toxiques et amiante :**

1er lundi du mois, de 9h à 12h

### 13. Valence-Portes

Chemin du Pont des Anglais à la Motte

Du lundi au samedi : 8h30-18h

**Produits toxiques :** tous les jours d'ouverture

**Amiante :** 3e vendredi du mois, de 9h à 12h.

# Avec des gestes éco-citoyens

## Le tri sélectif, un geste éco-citoyen

Réduire les coûts et préserver la nature !

### Ecologique

Le tri permet de protéger l'environnement en économisant l'énergie et les matières premières grâce au recyclage.

### Economique

En réduisant le tonnage des ordures ménagères, on maîtrise le coût de gestion pour la collectivité et donc pour les usagers.

**Une tonne d'ordures ménagères traitée coûte environ 100 €** (source sitom-sud-rhone.com).

Je trie mes déchets en séparant les différents emballages ménagers et j'utilise les bacs de couleur disponibles pour les jeter.

Le traitement  
des déchets  
recyclables

Les déchets ménagers issus de la collecte sélective sont envoyés vers des usines de recyclages spécifiques à chaque matériau où on leur donnera une seconde vie.

## 2 types de collecte

### Le porte-à-porte

La collecte sélective en porte-à-porte se fait grâce à des bacs de tri, bleus et jaunes, mis à disposition gratuitement par Valence Romans Agglo.

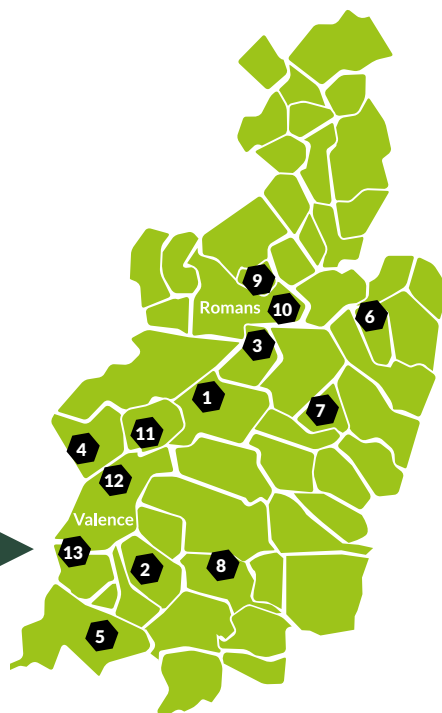
- bac bleu : papiers, cartonnets, journaux et magazines
- bac jaune : flaconnages et bouteilles plastiques, emballages métalliques et briques alimentaires

Le verre est toujours collecté en point d'apport volontaire.

### L'apport volontaire

Sur les secteurs non desservis en porte-à-porte, les conteneurs d'apport volontaire permettent aux usagers de déposer :

- le verre
- les flaconnages et bouteilles plastiques, les briques alimentaires, les emballages métalliques
- les papiers, cartonnets, journaux et magazines.



### Conditions d'accès :

Accès réservé aux administrés de l'Agglo sur justificatif de domicile. Dépôts gratuits pour les particuliers et payants pour les autres usagers à l'exception des papiers/cartons et de la ferraille où les dépôts sont gratuits. Dépôts limités à 3 m<sup>3</sup> par jour (hors déchets particuliers tels que les déchets dangereux, pneus, amiante,...) à l'exception des déchets verts qui sont limités à 5 m<sup>3</sup> par jour.

Le recyclage des déchets permet de fabriquer des objets usuels. Avec 2 bouteilles en plastique, on peut fabriquer une écharpe.



Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet de Valence Romans Agglo :

[www.valenceromansagglo.fr/fr/des-services-au-quotidien/gestion-des-dechets.html](http://www.valenceromansagglo.fr/fr/des-services-au-quotidien/gestion-des-dechets.html)

Contactez en direct [dechets@valenceromansagglo.fr](mailto:dechets@valenceromansagglo.fr)



# Valence Romans Habitat acteur de proximité

## Le portrait Responsable d'Agence

Le Responsable d'Agence organise, coordonne et structure l'activité d'une équipe pluridisciplinaire de près de vingt-cinq personnes.

Il pilote la commercialisation et l'entretien d'un parc immobilier de 1600 à 2000 logements.

Garant de la qualité de service, le Responsable d'Agence assure son management dans un souci constant de réactivité face aux demandes de nos clients locataires.

Il représente localement VRH auprès de nos partenaires afin d'inscrire les missions de son Agence dans le tissu institutionnel et social de nos quartiers.



**Pauline AIT-AMROUCHE**  
Responsable de l'Agence  
**Valence Est (Fontbarlettes)**



**Olivier MARGUEREZ**  
Responsable de l'Agence  
**Valence Nord (Le Plan)**



**Marjorie NAVET**  
Responsable de l'Agence  
**Valence Sud (Valensolles)**



**Emmanuelle MESUREUR**  
Responsable de l'Agence  
**Romans Centre**



**Ivan DUVAL**  
Responsable de l'Agence  
**Valence Centre (Polygone)**



**Brigitte MOITA**  
Responsable de l'Agence  
**Romans Est**



## C'est une première pour **Valence Romans Habitat** !

Nous serons présents à la Foire de Romans, du 30 septembre au 8 octobre 2017. Lors de cet événement, nous vous accueillerons avec plaisir sur notre stand n°248 Hall Poggi !

Pour contacter  
Valence Romans  
Habitat  
un seul numéro  
de téléphone

**04 75 82 54 00**

## Enquête **SLS**

L'enquête relative aux Suppléments de Loyer de Solidarité (SLS) réglementé par la loi L. 441-9 du Code de la construction et de l'habitation va démarrer.

- Pour les locataires résidents à **Valence**, l'enquête démarre **dès à présent**.
- Pour les locataires résidents à **Romans**, l'enquête commencera **en janvier**.

